



Comment avoir une garantie de remboursement ?

Par **Liliana09**, le **10/04/2016** à **19:07**

Bonjour,

Je suis actuellement en litige au tribunal civil pour des travaux non réalisés par mon entrepreneur et sa société. Ils ont reçu tout l'argent mais non pas fini les travaux. Ils ont réalisés soit 80% du gros œuvre.

La médiation a été tenté mais sans succès. Cela va faire maintenant 6 mois et son avocat demande des reports à chaque fois. J'ai essayer de l'amener devant le pénal mais sans succès. Hélas au fur et à mesure que l'on avance dans le temps beaucoup de personne me contacte et seraient à sa recherche car il doit de l'argent à beaucoup de monde. La justice étant un processus ainsi lent j'aimerais savoir si je pouvais avoir des garanties de revoir mon argent. Ai je le droit de lui saisir une de ces voitures chez lui ? Ou y a t-il d'autres recours auprès de la justice pour exiger la confiscation des ces voiture ou le gèle de son compte ? S'il vous plaît donner moi des solutions, cest le rêve de toute une vie qui part en fumée a cause de la malhonnêteté de cet homme et cette femme.

Merci et bien à vous.